



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois » 4.—
Trois mois » 2.—

REDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDEES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40
Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
E Boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix
— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA COIFFANCE RONCO FRERES
Chaux-de-Fonds
Tissu : en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour H mmes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainage : **AU GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Magasins du Prii-temps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Restaurant populaire anti-alcoolique
HOTEL L'AURORE
Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence.
— Lundi matin gâteau au fromage. Samedi
soir, tripes. — Bière. Cidres. Vins de 30 à 80 centimes.
— Billard.

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchandises
chaque samedi, de 1 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Chapelle 5.

La Cagnotte, groupe d'épargne. — Perception
tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du
soir, au local, Ronde 26.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.
Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Citoyens

signez et faites signer la demande d'initiative
réclamant la nomination du Conseil d'Etat par
le peuple.

Cette liste se trouve déposée dans tous les
cafés.

Pour signer valablement cette de-
mande, il faut être électeur au cantonal.

AVIS

Nous avisons les abonnés qui paient par
trois mois que les encaisseurs passeront
pour le 4^e trimestre dès dimanche prochain.

Tous les abonnés ayant payé 8 francs
pour l'année 1901 ont droit à notre prime

Le Guide pratique ou
Poignée de Riens

contre présentation de leurs quittances à
notre bureau.

L'Administration.

ASSEMBLÉE POPULAIRE

Mardi 1^{er} octobre

à la BRASSERIE de la MÉTROPOLE

Sujet :

Initiative populaire concernant la nomina-
tion du Conseil d'Etat directement par le
peuple.

Orateurs : MM. Jacob Schweizer, Ch. Naine,
Dr Favre et G. Schaad.

Tous les citoyens y sont cordialement in-
vités.

L'Actualité

Église nationale et socialiste

Vaut-il la peine d'en parler? Mais oui,
car nous apprendrons à connaître l'état
d'âme du clergé neuchâtelois.

Au dernier synode de l'Église nationale,
M. le pasteur Paul Borel de la Chaux-de-
Fonds a présenté un rapport sur la situation

actuelle de l'Église nationale. 1) Il y étudie
d'abord la vie religieuse et la vie ecclésias-
tique, après quoi il en vient à la *vie sociale*.
Bravo! nous sommes-nous écriés en voyant
cet entête de chapitre : « Vie sociale ». Voilà
des gens qui sont dans le mouvement et qui
comprennent les besoins de leur époque.

Hélas! grande a été notre déception. En
fait de « Vie sociale », l'Église s'occupe d'al-
coolisme, de sanctification du dimanche, de
paupérisme... et de rien d'autre. Mais le
reste, s'il vous plaît, qu'en faites-vous? Et
la lutte contre les iniquités sociales qui
s'appellent l'exploitation de l'homme par
l'homme par l'homme, le capitalisme, l'in-
dustrialisme à outrance, la concurrence
éhontée, le militarisme fou...? Rien, pas un
mot. Je me trompe, l'honorable rapporteur
dans sa douceur évangélique, lance des sar-
casmes contre ceux qui, comme nous, luttent
pour la destruction de ces monstres qui dé-
vorent notre société. Oyez plutôt! Il nous
appelle aimablement « ceux qui crient et
déclament beaucoup, mais agissent peu,
quand encore leurs actes ne contredisent
pas leurs paroles ». Et plus loin, nous som-
mes « des socialistes à tous crins, de fou-
gueux démagogues qui partent en guerre
contre les prêtres et la religion et ne font
du christianisme que le soutien de l'infâme
capital. »

Jusqu'à présent, M. le pasteur, j'ai eu la
naïveté de croire que l'Église ne faisait pas
de politique. Nous nous étions trompés. Vous
admettez le droit à l'existence des partis
bourgeois : radicaux et libéraux, grands
amis du statu quo ; mais les socialistes qui
désirent l'amélioration de la société actuelle,
la suppression des injustices, un peu plus
de vérité et d'égalité... au rancart, vous les
désignez à la vindicte des fidèles.

Notre rapporteur est un optimiste « à tous
crins », pour nous servir de son expression.
Il est enchanté de l'état actuel de l'industrie
horlogère dans nos montagnes : c'est l'âge
d'or sur la terre. Oyez encore ! « Quant aux
rapports entre patrons et ouvriers, ils n'ont
pas cessé dans la plupart des cas d'être em-
preints d'estime réciproque. L'ouvrier hor-
loger n'est pas le vil troupeau d'une cité
manufacturière de France ou de Belgique,
le patron n'est point le tyran, assoiffé d'or
de la légende, et les déclamations contre le
capital ne trouveraient point d'écho chez
une population qui sait très bien que le ca-
pital la fait vivre », et que, s'il n'y avait plus
d'argent en haut, elle n'aurait plus de pain.
Il n'y a point de dynastie de fabricants, les
patrons sont presque tous anciens ouvriers
qui ont conservé de leur origine une allure
exempte de toute morgue aristocratique. » Et
il ajoute cette phrase qui est le clou de son
rapport : « Quels qu'aient été les appels à la
haine, poussés par certaines feuilles bien
mal inspirées, notre peuple a trop de bon
sens pour se laisser égarer ».

1) Réd. Ce rapport que nous avons sous les yeux a
été imprimé à la Chaux-de-Fonds, chez l'imprimeur
E. Sausser, le seul imprimeur de notre ville qui ne
soit pas syndiqué. C'est sans doute une recomman-
dation aux yeux du secrétaire du synode.

2) J'ai cru jusqu'à présent que c'était le travail qui
fait vivre l'ouvrier ; il paraît que c'est le capital.

Par ces dernières lignes, *La Sentinelle* est
directement prise à partie ; pour M. Borel,
nous sommes cette feuille bien mal inspi-
rée qui pousse à la haine. Voilà comment
on nous traite pour avoir créé, soutenu, dé-
fendu la cause des syndicats, dont le seul
but est de relever notre industrie, dans l'in-
térêt des patrons comme des ouvriers. Voilà
comment on nous traite, parce que nous
souffrons de voir des ouvriers gagner, après
onze heures de travail par jour, des salaires
dérisoires qui les laissent crever de faim,
eux et leurs familles. Voilà comment on
nous traite, parce que nous ne pouvons pas
jouir de l'existence sans arrière-pensée, tant
qu'au banquet de la vie, il y a de si nombreux
infortunés convives. Voilà comment on nous
traite parce que, dès qu'une injustice nous
est signalée, soit dans le monde horloger,
soit dans le monde politique, nous partons
sus à l'ennemi. Voilà comment on nous
traite, parce que nous avons attaqué ces
deux monstres modernes qui s'appellent le
capitalisme et le militarisme. Vous venez
de l'entendre, le mot est écrit, nous sommes
cette feuille bien mal inspirée qui pousse à
la haine. N'importe, M. le pasteur. Votre
religion est une religion de sang et d'argent
et nous ne la changerons pas contre notre
socialisme de paix et de dévouement, qui a
été la religion de Jésus-Christ.

Heureusement que, dans ce monde, s'il y
a fagots et fagots, il y a pasteurs et pasteurs.
S'il y a des ecclésiastiques qui, comme les
émigrés de la Révolution, n'ont rien appris
et rien oublié, s'il y a des ecclésiastiques
qui continuent à rester secs et froids, indif-
férents aux souffrances de leurs semblables,
s'il y a des ecclésiastiques qui sont des
chiens muets et n'osent pas protester contre
les injustices, parce que trop souvent ils y
trempent..., il y en a d'autres dont le cœur
saigne et qui sont allés, comme leur divin
Maître, fraterniser avec l'âme souffrante du
peuple ; il y en a d'autres qui, selon le mot
évangélique, ont pitié de cette multitude.
J'en appelle, en Suisse, à ce Pflüger, qui à
Zurich est un des membres les plus influents
du parti socialiste d'Aussersihl. J'en appelle,
en France, à ces vaillants champions de Rou-
baix qui ont fondé une « Solidarité » spécia-
lement destinée au peuple et n'ont pas peur
de se rattacher au parti collectiviste, oui,
collectiviste, vous entendez, M. le pasteur.
J'en appelle, en Allemagne, à ce Naumann
qui a jeté à l'Église cette apostrophe dont
elle ne se relèvera pas, tant qu'elle ne chan-
gera pas de ligne de conduite : « L'Église
jusqu'à présent n'a été que le chien de garde
du capitalisme ». J'en appelle à ce noble ré-
dacteur du journal religieux *L'Ère nouvelle*
qui a pris ce mot d'ordre : « Guerre aux ini-
quités sociales ». J'en appelle aux sociétés
de christianisme social de Bâle, Berne,
Zurich, Neuchâtel et Genève dont le grand
but est l'amélioration de la classe ouvrière.

Tant que l'Église nationale comprendra
sa tâche sociale comme elle la comprend
dans son dernier rapport, tant qu'elle suivra
l'orientation moyenâgeuse et aristocratique
de ses chefs actuels, tant qu'en fait de so-

cialisme elle en restera à l'alcoolisme, à la sanctification du dimanche et au paupérisme, tant qu'elle n'aura pour tous ceux qui se jettent dans la mêlée sociale que des sarcasmes et des invectives, elle peut être bien sûre que nous nous désintéresserons de plus en plus d'elle et que nous n'irons pas hanter ses prêches. Il nous faut des pasteurs de notre siècle et non pas des pasteurs dont la montre retarde de deux siècles. A bon entendeur, salut !

La Suisse socialiste

Protection du travail. — Dans sa séance de samedi matin à Bâle, l'assemblée de l'Union internationale pour la protection légale du travail nomme vice-président du comité, sur la proposition de la section suisse, M. Curti, conseiller d'Etat de St. Gall.

Les propositions de la première commission sont adoptées après une longue discussion, mais sous une forme modifiée. Les statuts de toutes les sections sont reconnus, et celles-ci sont admises dans l'Union internationale.

Le bureau de l'Union a été chargé d'examiner la question de savoir s'il pouvait être donné suite aux propositions du colonel Carroll Wright, tendant à admettre les délégués de chacun des Etats des Etats-Unis avec voix consultative dans le comité international.

Les résolutions présentées par les rapporteurs de la deuxième commission concernant les remerciements de l'Union aux gouvernements de la Confédération suisse, des Pays-Bas, de l'Italie, de la République française et du Canton de Bâle-Ville, celles concernant les rapports de l'Office international du travail avec les associations d'ouvriers et de patrons au sujet des travaux de l'Office international, etc., ont été approuvées avec quelques modifications, après une discussion approfondie.

L'assemblée a décidé enfin que le prochain congrès aurait lieu à Cologne.

ment, ont été la proie des flammes. La lueur de l'incendie a été aperçue à des distances considérables. On n'a eu à déplorer aucun accident de personnes.

— La filature Mougel, à Remiremont, a été incendiée aujourd'hui. Treize cents brochures ont été détruites. Les pertes sont évaluées à 1,200,000 fr.

— Dimanche soir, à cinq heures, une incendie dont la cause est encore inconnue, a détruit les magasins des peignages Vinchon et C^{ie}, à Roubaix. Les dégâts sont évalués à 6,000,000 et portent surtout sur des matières premières. L'établissement occupe 1,200 ouvriers.

ANGLETERRE & TRANSVAAL

Le télégramme de lord Kitchener au sujet de l'affaire d'Itala semblerait indiquer une défaite des Boers qui auraient subi des pertes importantes. Une nouvelle dépêche annonce au contraire que les Anglais ont été très éprouvés et que leurs pertes sont très considérables. Ils auraient eu un lieu tenant et 11 hommes tués, 5 officiers, dont un major et 38 soldats blessés et 63 hommes manqueraient à l'appel dont plusieurs sont tués ou blessés. Un assez grand nombre de chevaux et de mulets auraient également été tués.

— Le *War office* publie aujourd'hui lundi les notes suivantes :

1^o Il est complètement inexact, ainsi que certains journaux l'ont prétendu, que lord Kitchener ait offert sa démission.

Il ne s'est produit aucune divergence d'opinion d'aucune sorte entre le *War Office* et lord Kitchener depuis que ce dernier a pris son commandement des mains de lord Roberts.

2^o Les 1^{er} 3^{er} corps, dont le siège est à Aldershot et à Dublin, seront formés le 1^{er} octobre prochain.

Sir Redvers Buller, qui a été nommé au commandement du district d'Aldershot au mois d'octobre 1898 conservera son commandement pendant deux années encore.

Le duc de Connaught conservera le sien pendant trois autres années.

Nos Correspondants

Monsieur le rédacteur,

Celui qui se fâche a tort. Eh bien, c'est sans doute le cas de M. Neuhaus dans l'épître inattendue et peu logique qu'il envoie à la *Sentinelle* de samedi et qui aurait certes dû passer une censure avant l'impression, si la rédaction de la *Sentinelle* n'était pas ouverte à tout le monde. Ce morceau de littérature cadrerait mieux dans la *Feuille de Dimanche* que dans la *Sentinelle*. L'association des intérêts commerciaux ayant décidé

à un public qui n'en épouse pas tout le mérite local. Mais qui peut se flatter d'être jamais compris ? Nous mourrons tous inconnus. C'est le mot des femmes et celui des auteurs.

A huit heures et demie du soir, rue Pagevin, dans un temps où la rue Pagevin n'avait pas un mur qui ne répétait un mot infâme, et dans la direction de la rue Soly, la plus étroite et la moins praticable de toutes les rues de Paris, sans en excepter le coin le plus fréquenté de la rue la plus déserte ; au commencement du mois de février, il y a de cette aventure environ treize ans, un jeune homme, par l'un de ces hasards qui n'arrivent pas deux fois dans la vie, tournait, à pied, le coin de la rue Pagevin pour entrer dans la rue des Vieux-Augustins, du côté droit, où se trouve précisément la rue Soly. Là, ce jeune homme, qui demeurait, lui, rue de Bourbon, trouva dans la femme, à quelques pas de laquelle il marchait fort insouciantement, de vagues ressemblances avec la plus jolie femme de Paris, une chaste et délicieuse personne de laquelle il était en secret passionnément amoureux, et amoureux sans espoir : elle était mariée. En un moment son cœur bondit, une chaleur intolérable sourdit de son diaphragme et passa dans toutes ses veines, il eut froid dans le dos et sentit dans sa tête un frémissement superficiel. Il aimait, il était jeune, il connaissait Paris, et sa perspicacité ne lui permettait pas d'ignorer tout ce qu'il y avait d'infamie possible pour une femme élégante, riche, jeune et jolie, à se promener là, d'un pied criminellement furtif. Elle, dans cette croûte, à cette heure ! L'amour que ce jeune homme avait pour cette femme pourra sembler bien romanesque, et d'au-

de ne pas faire d'agitation après l'assemblée populaire de la Métropole, d'accord absolument avec la résolution des intérêts généraux, car cette question est une œuvre de paix de bonne entente entre négociants, la question du repos du septième jour pour tout le monde, et non pas une question de haine, de concurrence, comme la voudrait M. Neuhaus, ainsi je n'ajouterai que quelques répliques personnelles à l'adresse cette fois de M. Neuhaus.

Je constate que M. Neuhaus prend à son adresse presque unique à tort les quelques articles qui furent écrits par plusieurs personnes, lors même que pour ma part, je ne pensais pas, en écrivant le mien à M. Neuhaus. Je savais pertinemment que M. Neuhaus ne compte que peu dans la question, car en effet, je croyais savoir qu'il n'est plus rédacteur officiel de la *Feuille d'Avis*. Les membres du comité du journal me l'avaient certifié, aussi en parlant de la *Feuille d'Avis* nous étions loin de penser à M. Neuhaus. Je savais fort bien qu'il existe un comité dans la *Feuille d'Avis* et que ce comité n'était justement pas M. Neuhaus, en un mot, nous ne pensions pas du tout à M. Neuhaus qui prend pour lui le pluriel de majesté probablement des « scribes de la *Feuille d'Avis* » etc. etc. que nous avions écrit, lors même qu'il devait fort bien savoir qu'ayant signé en queue la lettre qui fut envoyée par trois négociants au Conseil d'Etat pour demander le repos du dimanche, sa part de responsabilité de cette lettre ne venait aussi qu'en queue.

Quelle modestie, M. Neuhaus ! C'est toujours la poutre et la paille.

C'est drôle quand même les gens d'Église. Si je voulais suivre M. Neuhaus dans son style épistolaire je pourrais dire : « Ça donne toujours des leçons aux autres gens. Ce Neuhaus qu'il est drôle ». Mais je ne le dis pas, car ce n'est pas sur ce ton que des questions d'économie nationale, de bien-être général doivent être traitées.

M. Neuhaus se targue d'étudier les questions pour le principe de la chose elle-même, or dans sa lettre il nous prouve précisément le contraire, car d'arguments pour le repos du dimanche on les chercherait en vain, tandis qu'il nous envoie toute une bordée d'injures, selon sa propre figure de rhétorique, en tapant la grosse caisse. Mais où M. Neuhaus devient délicieux, c'est quand il nous lance à la face comme suprême insulte, comme dernier outrage le terme d'ami des pauvres gens, ce qui est l'apanage du socialisme et qui constitue précisément un honneur. Il nous lance aussi l'injure « ce même homme » qui certainement constitue aussi un mérite d'être homme et de se conduire comme tel. Bref, M. Neuhaus lui s'attribue le droit légitime de s'occuper de questions économiques et sociales, mais conteste absolument ce même droit à d'autres, car nous dit-il, vous ne commettez rien de bien ni d'utile en le faisant. Quelle logique.

Quant au fond de la question que M. Neuhaus n'effleure même pas, nous avons toujours cru que cette lettre demandant le repos du dimanche au Conseil d'Etat était

une œuvre de vie, d'apaisement, de bonne harmonie, mais nous voilà détrompés, car M. Neuhaus nous apprend que c'était une ouverture d'hostilité. Il parle de victoires, de guerre du Transvaal, de ville en siège fait tellement qu'on croit entendre gronder le canon et voir les effets de la mitraille.

M. Neuhaus devient de moins en moins logique, quand il nous dit qu'il ne prend pas part aux assemblées populaires, mais je vous prie, veuillez relire votre propre lettre au Conseil d'Etat et vous verrez que c'est à la suite d'une assemblée populaire, qu'il est vrai que personne n'a jamais vu annoncée, que votre lettre a été envoyée au Conseil d'Etat. A vous donc c'est permis de faire des assemblées populaires, mais la partie adverse, d'après vous, n'en a pas le droit. C'est drôle tout de même.

Quant à savoir si notre assemblée populaire ne donne rien d'utile, c'est votre opinion personnelle, je vous la laisse, mais je puis vous dire que M. Jaccard, votre co-signataire de la lettre au Conseil d'Etat avec lequel j'ai eu l'avantage de causer poliment, le lendemain de notre assemblée, était d'un tout autre avis que vous et il s'est exprimé en termes autrement bienveillants que vous à l'égard des faibles. Je ne suis pas autorisé à en dire davantage. Aussi, puisque votre lettre a un caractère tout à fait personnel, représentant uniquement votre opinion personnelle, c'est à vous même personnellement que j'adresse la présente en vous disant que je suis d'accord avec le comité des intérêts généraux qu'il ne faut pas créer de l'agitation sur cette question d'entente et qu'ainsi on peut qualifier votre lettre inattendue et tardive de déplacée.

Quant à savoir ce que vous faites lorsque vous n'êtes pas à la Métropole je ne suis pas indiscret et cela ne me regarde pas, mais où la chose se corse et où je trouverai l'approbation de foule de gens, c'est que c'est bizarre de vous voir assister à une assemblée populaire, la vôtre, (pour celles-là vous trouvez le temps), vous voir envoyer une lettre au Conseil d'Etat au risque de faire couper les vivres à foule de commerçants, vous voir envoyer une lettre à la *Sentinelle* après coup où vous ne ménagez pas les injures gratuites, puis de déclarer que vous n'avez pas le temps d'assister à une assemblée contradictoire convoquée par nous. Lorsque vous convoquez publiquement une assemblée populaire sur cette question, je puis vous assurer que nous y prendrons part dans l'intérêt de tous et que nous n'imiterons pas votre exemple, le vôtre M. Neuhaus.

Un mot pour finir. A la suite de cette petite campagne économique, onze négociants ont annoncé qu'ils fermeraient le dimanche de telle heure à telle heure. C'est un commencement qui grandira, j'en suis certain, mais qui est loin de correspondre à cette demande générale dont on parlait tant.

Quant à la loi sur les ouvrières, je ne saurais que répéter que la loi est votée depuis le mois d'avril et que le repos des demoiselles de magasin est assuré par cette loi votée, qui n'attend plus que sa mise en pratique, ce qui est du ressort du Conseil d'Etat.

l'imagination et la lance au delà du vrai. Les sens s'émeuvent alors, tout se colore et s'anime; la femme prend un aspect tout nouveau; son corps s'embellit; par moments ce n'est plus une femme, c'est un démon, un feu follet qui vous entraîne par un ardent magnétisme jusqu'à une maison décente où la pauvre bourgeoise, ayant peur de votre pas menaçant ou de vos bottes retentissantes, vous ferme la porte cochère au nez sans vous regarder. La lueur vacillante que projetait le vitrage d'une boutique de cordonnier illumina soudain, précisément à la chute des reins, la taille de la femme qui se trouvait devant le jeune homme. Ah! certes, elle seul était ainsi cambrée ! Elle seule avait le secret de cette chaste démarche qui met innocemment en relief les beautés des formes les plus attrayantes. C'était et son châte du matin et le chapeau de velours du matin. A son bas de soie gris, pas une mouche, à son soulier pas une éclaboussure. Le châte était bien collé sur le buste, il en dessinait vaguement les délicieux contours, et le jeune homme en avait vu les blanches épaules au bal; il savait tout ce que ce châte couvrait de trésors. A la manière dont elle lève le pied dans la rue, un homme d'esprit devine le secret de sa course mystérieuse. Il y a je ne sais quoi de frémissant, de léger dans la personne et dans la démarche : la femme semble peser moins, elle va, elle va, ou mieux elle file comme une étoile, et vole emportée par une pensée que trahissent les plis et les jeux de sa robe.

(A suivre).

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

Incendies. — La série des incendies à Pontarlier et les environs se poursuit. Samedi soir, à neuf heures et demie, le feu s'est déclaré dans un hangar situé dans des immenses chantiers de bois, près de la gare, et appartenant à M. Bouvet, de Salins. L'incendie a pris rapidement des proportions considérables. On estime les dégâts à plus de 100,000 francs. Deux wagons, en charge-

2 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

HISTOIRE DES TREIZE

FERRAGUS, Chef des Dévorants

PAR
H. DE BALZAC

Si cette femme est riche, si elle a voiture, si elle se trouve à pied ou déguisée, en quelques-uns de ces défilés du pays parisien, elle y compromet sa réputation d'honnête femme. Mais si, par hasard, elle y est venue à neuf heures du soir, les conjectures qu'un observateur peut se permettre deviennent épouvantables par leurs conséquences. Enfin, si cette femme est jeune et jolie, si elle entre dans quelque maison d'une de ces rues ; si la maison a une allée longue et sombre, humide et puante ; si au fond de l'allée tremblote la lueur pâle d'une lampe, et que sous cette lueur se dessine un horrible visage de vieille femme aux doigts décharnés ; en vérité, disons-le par intérêt pour les jeunes et jolies femmes, cette femme est perdue. Elle est à la merci du premier homme de sa connaissance qui la rencontre dans ces marécages parisiens. Mais il y a telle rue de Paris où cette rencontre peut devenir le drame le plus effroyablement terrible, un drame plein de sang et d'amour, un drame de l'école moderne. Malheureusement cette conviction, si dramatique, sera comme le drame moderne, comprise par peu de personnes ; et c'est grande pitié que de raconter une histoire



Quant à la calomnie gratuite que M. Favre m'attribue, que j'insulterais le conseil d'Etat, ceci est inexact. D'abord j'use de mon droit républicain incontestable de critique et n'insulte pas et puis ma critique ne s'attaque pas aux cinq membres du Conseil d'Etat, car comme l'a fort bien dit M. F. Soguel, conseiller d'Etat, à deux de mes bonnes connaissances, il ne faudrait pas que le Dr Favre croie que nous lui voulons de mal, ce n'est pas nous qui sommes chef du département de l'intérieur, mais seul le Dr Pettavel ancienement médecin au Locle. Je crois qu'il est inutile de faire d'autres commentaires. J'ai défendu mon honneur, c'était mon droit. J'ai fait ressortir ma bonne foi indiscutable, c'était mon devoir. Je pourrais ajouter que dernièrement M. F. Soguel m'a bien fait comprendre qu'on tenait à redorer le blason du Dr Forel par reconnaissance, lequel a été il est vrai un peu malmené voilà un an et plus et M. F. Soguel m'a même ajouté: « C'est une monarchie médicale. » Ceci dans une république et commencement du XX^{me} siècle. J'en pourrais dire bien plus, mais en bon citoyen malgré tout ce que j'ai dû endurer j'estime que cela suffit dans l'intérêt du pays, dans l'intérêt de tous.

Dr Alex. Favre.

La vie locale

COMMISSION POLITIQUE. — Réunion mercredi 2 octobre à 8 1/2 h. du soir, au Cercle ouvrier.

Les membres de la commission sont priés d'y assister par devoir, sans autre convocation.

Election du Conseil d'Etat. — L'assemblée populaire de la Brasserie du Gaz était nombreuse. Les citoyens Schaad, Schweizer, Dr Favre, Chs Naine ont successivement pris la parole pour développer aux applaudissements de l'auditoire, la raison d'être de l'initiative. La réunion était contradictoire; cependant personne n'a pris la parole contre l'initiative. Cette assemblée fait bien augurer du succès du mouvement, quand bien même le Conseil d'Etat essaie par toute sorte de *mea culpa* de diminuer le mécontentement qu'il a provoqué par ses mesures arbitraires et injustes.

Théâtre. — *La Veine*, comédie en 4 actes de M. Alfred Capus. — C'est irrévocablement le jeudi 3 octobre qu'aura lieu sur notre scène la représentation sensationnelle de *la Veine*, le chef-d'œuvre de M. Alfred Capus, qui a fait courir tout Paris au théâtre des Variétés. L'interprétation qu'on nous promet est de tout premier ordre, les répétitions ont été dirigées par M. Capus lui-même, qui a tenu à ce que sa pièce soit jouée exactement comme à Paris.

Mlle Clotilde Varenne, prête son charme et son beau talent au rôle si sympathique de Charlotte Lanier. Au troisième acte, une scène très dramatique, proclamée la plus belle qu'on ait jamais mise au théâtre, a valu à l'excellente artiste, dans toutes les villes où *la Veine* a été jouée, une véritable acclamation, partagée avec M. P. Franck, l'artiste si apprécié du théâtre de l'Odéon, qui joue d'une façon remarquable le rôle de Julien Bréard, ce rôle si complexe et si égoïste et qui serait odieux, s'il n'était joué avec la vérité et le convaincu que donne M. P. Franck à tout son jeu.

M. Ch. Hemery, joue le rôle si amusant d'Edmond Tourneur avec un naturel et une bonhomie irrésistibles, il est la joie des 4 actes par sa joviale et sympathique rondeur de noceur bon enfant.

Mlle Blanche Morman, fait la joie du public dans le rôle excentrique et tendre de Joséphine; et Mme P. Dartigny, joue avec distinction le rôle difficile de Simone Baudrin.

Cette interprétation hors ligne est complétée par des artistes tels que: M^{mes} Merle, Morlay; MM. Dailly, Stengel, etc., etc.

Affaires horlogères. — On écrit de la Chaux-de-Fonds sous ce titre à la *Suisse libérale*:

« Depuis quelques jours une certaine effervescence règne parmi les ouvriers monteurs de boîtes.

On parle d'une grève qui éclaterait prochainement.

Voici ce qui serait arrivé.

Les ouvriers boitiers ont soumis aux patrons une nouvelle liste de revendications, laquelle n'a pas été admise partout, surtout pas chez les chefs de fabrique. Le syndicat aurait alors décidé de suspendre le travail si les pourparlers avec ces derniers n'aboutissaient pas.

On me dit que, dans ce cas, l'unanimité des patrons de fabrique seraient d'accord

pour résister, d'autant plus que les affaires sont actuellement très calmes. »

Nous n'aurions pas parlé de ce mouvement les premiers, mais puisque nos confrères n'observent pas la même réserve, nous devons dire:

1° Qu'il est faux que les ouvriers ont soumis aux patrons une nouvelle liste de revendications. Ils ne demandent que l'application à l'égard de tous leurs collègues de l'état de fait existant pour la majorité des ouvriers monteurs de boîtes.

2° Qu'il est également faux que l'unanimité des patrons de fabrique serait d'accord pour résister. Plusieurs au contraire sont d'accord avec les demandes justifiées des monteurs de boîtes. A part cela, le reste est juste, quoi qu'il soit prématuré de parler déjà de grève.

Assurance-Maladie. — Dans une lettre que le *National* et l'*Impartial* ont publiée hier soir et qu'il nous adresse également, M. N. Sermet cherche à démontrer que « le Progrès, » Société d'assurance maladie en formation, est impuissante à remplir le but éminemment philanthropique et humanitaire qu'elle poursuit parce qu'elle n'est pas fondée sur les bases qui doivent assurer la stabilité d'une entreprise à laquelle nombre de citoyens vont confier une partie de leur sécurité matérielle.

De la cotisation annuelle de 18 fr. réclamée aux sociétaires, dit-il, il faudra mettre à part 2 fr., au moins, pour l'administration et les frais généraux. Restent 16 fr. pour couvrir les indemnités de maladie.

Or, si en payant 2 fr. 07 par jour, la Fraternelle de Prévoyance a payé 19 fr. 29 par année et par sociétaire, en indemnisant ses maladies à raison de 3 fr. par jour, le *Progrès* dépensera 28 fr. 50, ce qui correspond à 9,5 journées de maladie.

Les risques anormaux qui sont, acceptés ne modifieront pas cette situation en faveur du *Progrès*.

La société disposera donc de 16 fr. pour en payer 28 fr. 50, c'est-à-dire que, si le *Progrès* débute avec 1000 membres, il disposera de 16,000 fr. par année pour payer 28,5000 fr.

Dans ces conditions peut-on recommander l'entrée dans la nouvelle société?

Evidemment non, dit M. Sermet.

M. Sermet prévient les intéressés des mécomptes auxquels ils s'exposent et en exprime ainsi ses regrets:

« Je le fais malgré tout le chagrin que j'éprouve à entraver une institution qui poursuit un but des plus louables, je le fais parce que je suis certain que le *Progrès* organisé comme il est dit plus haut, procurera prochainement à ses membres des ennuis bien supérieurs à ceux qu'a procurés aux siens l'ancienne Fraternité ».

La lettre de M. Sermet appelle évidemment une réponse des initiateurs de la nouvelle société. Elle sera impatiemment attendue par les nombreux membres qui se sont fait inscrire pour faire partie de cette nouvelle société.

BIBLIOGRAPHIE

Jérémius Gotthelf, *Oeuvres choisies* 11^{me} série. — Traduction par B. Robert de Rutté, G. Buchenel, J. Sandoz, A. Bourquin. Illustrées de 400 compositions par A. Anker, H. Bachmann, K. Gehri, G. Robert, B. Vautier, E. Burnand. Préface de R. Comtesse, Conseiller fédéral. 25—27 livraisons grad in 8^o au prix de souscription de fr. 1.35, franco de ports. Pour les non-souscripteurs Fr. 2.— Neuchâtel, J. Zahn, éditeur.

Personne n'a lu ou parcouru la première série des ouvrages de Gotthelf, édités dans notre ville par la maison J. Zahn il y a près de dix ans, sans éprouver une joie profonde, celle que ressent tout patriote lorsque justice est enfin rendue à l'un de nos plus grands écrivains suisses.

En effet, le plus beau monument que l'on puisse élever à un auteur, il n'est fait ni de marbre, ni de bronze, il consiste surtout dans la propagation de ses œuvres, dans la multiplicité et la beauté des éditions des études auxquelles il a consacré sa vie.

Or c'est là ce qu'a fait M. Zahn dans ses éditions française et allemande du grand Bitzius, non seulement au point de vue du texte, soigneusement revu d'après les originaux, au point de vue de la traduction française, confiée à des hommes experts en la matière, mais encore et surtout au point de vue de l'*illustration*.

Qui pouvait, mieux que Jérémius, se prêter à l'interprétation artistique?

Que de situations dramatiques, comiques, familières, que de mots à l'emporte-pièce, que de traits profondément burinés, que de paysages énergiquement et lestement brossés, que de personnages vivants et

originaux, quelle mine enfin, pour des interprètes géniaux.

Les artistes étaient là, il fallait les convaincre, les intéresser à cette œuvre aussi délicate que superbe, et voici que l'éditeur a réussi en plein.

Ce n'est pas chose ordinaire que de voir s'atteler à la même besogne, quoique pour des romans différents; des hommes de talent comme A. Anker, le doyen, vénéré des artistes suisse, le descripteur impeccable du pays bernois, comme Paul Robert, le peintre inspiré, Bachmann et Gehri, des meilleurs de la Suisse allemande, comme B. Vautier que l'Allemagne applaudit et dont nous sommes fiers, comme Burnand, l'artiste romand par excellence, tout aussi bien que grand peintre de l'école française.

La seconde série ses œuvres de Jérémius contient des ouvrages d'une originalité saisissante, en particulier *L'araignée noire* traduite par Madame Robert de Rutté, illustrée par son mari; ce conte aux allures fantastiques est un mélange étonnant de scènes, bernoises aussi curieuses que simplistes, et de visions à la Dante; cette création inconnue au public romand, démontre une fois de plus l'incroyable diversité du génie littéraire de Gotthelf.

Puis défilent devant nos yeux éblouis *Käthi la grand'mère*, *Dursli, le buveur d'eau de vie*, *Hans Joggeli*, *Juge et préfet*, *la Fromagerie de Bétival*, et tant d'autres exquises nouvelles, sans compter la perle de la collection: *L'âme et l'argent*.

Cette dernière œuvre est intitulée en allemand: *Geld und Geist*, ce que Max Buchon avait déjà traduit par: *L'âme et l'argent*; c'est l'un des chefs-d'œuvre du maître de Lützelflüh mais le mot *d'âme* ne rend pas exactement le terme germanique. Par *Geist*, Gotthelf entend tout ce que la vie peut comprendre de spirituel, de sentiments élevés en face de l'amour du lucre qui trop souvent occupe et gouverne l'homme qu'il soit paysan ou pas.

Dans la ferme de *Liebiwyl* règne l'esprit de paix et de bonne volonté, un instant troublé par de méchantes préoccupations; chez le *Kellerjoggi* et dans la maisons du *Dorngrüt* l'égoïsme et la rapacité ont établi leur empire.

La lutte s'engage entre les deux principes, l'argent est bien fort, l'esprit est bien faible, mais grâce à la brave mère de famille de Liebiwyl, la bonne *Anneli*, l'esprit l'emporte sur la matière. C'est une admirable leçon et dite comme Gotthelf sait le faire, en laissant parler et agir ses véridiques personnages.

Qu'il nous soit permis de relever la part considérable que le pays de Neuchâtel a prise dans cette nouvelle et splendide publication de Mr Zahn.

D'abord le préfector, M. Robert Comtesse qui a su excellemment présenter l'œuvre de Gotthelf, puis les traducteurs P. Buchenel, A. Bourquin, J. Sandoz, le peintre Paul Robert et enfin le graveur des plus belles planches, un Neuchâtelois établi à Paris, reconnu comme un maître dans ce bel art de la gravure sur bois, *Florian*, dont l'interprétation est merveilleuse.

N'oublions pas cependant l'éditeur lui-même; sans lui toutes ces belles choses ne seraient pas à notre disposition; en effet Mr Zahn a publié dans le canton de Neuchâtel et la première et la seconde série des œuvres de Gotthelf, et nous l'en félicitons sincèrement tout en nous félicitant nous-mêmes! L'ouvrage entier est en souscription à des prix d'un bon marché incroyable, puisque cinq beaux volumes, édités comme nous l'avons dit, ne reviennent qu'à fr. 23.75! Toute recommandation est inutile.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 30 septembre 1901

NAISSANCES

Ingold, Paul-Emile, fils de Paul-Emile professeur à l'école d'art, et de Marie-Elisa née Favre-Bulle, bernois.
Maurer, Hélène-Sophie, fille de Louis-Emile, agriculteur et de Marie-Louise née Maurer, bernoise.
Bonsack, Lucy-Alice, fille de Louis-Alexandre horloger, et de Alice née Calame, neuchâteloise.
Müller, Georgette-Hélène, fille de George-Ali, horloger, et de Louise-Rose née Aubert, neuchâteloise.
Donzè, Bluette-Marguerite, fille de Walter-Alcide, employé au Gaz et de Anna-Maria née Zürcher, bernoise.
Marcel-Camille, fils illégitime, neuchâtelois.
Frigeri, Georges-Eugène, fils de Pietro gypseur, et de Rosa née Muller, tessinois.
Schmidiger, Edouard-Jean-François, fils de Edouard, négociant et de Margaritha-Johanna née Boss, lucernois.

Nicole, Charles, fils de Jules-Achille, ma-nœuvre, et de Alice née Perrenoud, vau-doise.

Didisheim, Albert-Jean, fils de Arthur, fabricant d'horlogerie et de Guidel-Jeanne née Lehmann, français.

PROMESSES DE MARIAGE

Accola, Ernest, graveur, grison et neuchâtelois et Jeanneret-Grosjean, Olga, neuchâteloise.

Grossenbacher, Fritz-Ami, doreur et Frère Jeannette-Julia, horlogère, tous deux bernois.

MARIAGES CIVILS

Fleury, Lucien, commis et Weissmüller Marguerite, tous deux bernois.

Evard, Georges-Ulysse, décorateur, neuchâtelois, et Tissot-Daguette Marthe, Neuchâteloise et bernoise.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

24048 Enfant masculin mort-né à Auguste-Samuel Brindeau, neuchâtelois.

24049 Gilardi Blanche-Hélène, fille de Ignazio-Giacinto et de Louise-Françoise Jacot, italienne, née le 29 août 1901.

24050 Grosvernier, Fernand, fils de Henri-Humbert et de Lina née Vuille, bernois, né le 30 novembre 1900.

24051 Sandoz, Ulysse, veuf de Suzanne-Elise née Receveur, neuchâtelois, né le 21 juin 1818.

Recensement au 1^{er} Décembre 1900: 35,815 âmes

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Genève, 1er octobre. — M. William Vogt, député, convoque, en vue des prochaines élections au Grand Conseil, tous les électeurs qui condamnent l'ingérence de la franc-maçonnerie dans tous les domaines à une assemblée préparatoire.

Londres, 1er octobre. — Une dépêche de Middelbourg dit que dans la rencontre du commandant Malan et ses 14 hommes avec deux régiments de lanciers anglais, les Boers ont eu 3 tués et 4 blessés, et les Anglais 1 tué et 2 blessés. Malan a réussi à s'échapper avec 7 hommes.

Hong Kong, 1er octobre. — La mission allemande de Liang-Toung, dans le nord-est de la province de Kuang-Toung, a été incendiée samedi. Les missionnaires ont tous pu s'échapper sains et saufs.

On croit à un coup de main de la Société secrète des Triades. Les détails manquent.

Londres, 1^{er} octobre. — Une note aux journaux dément l'information de Bombay que l'Angleterre serait sur le point de proclamer son protectorat sur Koweit, dans le Golfe persique.

Bologne, 1er octobre. — Au procès Palizolo, l'accusé principal nie avoir jamais eu aucun rapport avec la Mafia; il rappelle qu'il fut devant le tribunal contre elle et défie qui que ce soit de trouver son nom parmi les membres de cette société. Palizolo termine en affirmant son innocence.

Washington, 1er octobre. — Dans l'attaque des Philippins contre une compagnie américaine, dans l'île Panar, tous les officiers de la compagnie ont été tués.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôt

Pain blanc à 30 centimes
1^{re} qualité le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

Fr. 3.75

les 6 mètres LODEN, double largeur

Etoffe grand usage, bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses ainsi que draperie hommes dans tous les prix. 3

Echantillons franco. Gravures gratis.

Grands Magasins v. F. Jelmoli, A. G. Zurich

Bandages pour les cas les plus difficiles et à poser soi-même sont livrés sous garantie complète et aux prix de fabrication par le Dr Krüsi, fabrique de bandages, Gals (St-Gall).

Société suisse de Tempérance
DE LA
CROIX-BLEUE
Section de La Chaux-de-Fonds
48, Rue du Progrès, 48

LA VENTE ANNUELLE

aura lieu les

14, 15 et 16 octobre prochains

LUNDI soir, à 8 heures: Exposition des lots. Soirée familière

MARDI 15, VENTE, ouverture à 9 heures du matin

MERCREDI 16, à 8 heures du soir: GRANDE SOIRÉE-THÉ

Il ne sera pas fait de collecte à domicile cette année, mais les dons de argent et en nature seront reçus avec la plus vive reconnaissance aux dépôts suivants:

Mesdames
Borel-Girard, pasteur, Temple-Allemant 25.
Borel-Etienne, pasteur, Cure 9.
Courvoisier, pasteur, Loge 11.
Doutrebande, pasteur, Cure 9.
Perregaux, pasteur, Léop. Rob. 42.
Baillod-Perret, Léopold Robert 58.
Beaujon, Terreaux 23.
Borel, Progrès 48, au local.
Châtelain-Humbert, Temple Allemand 79.
Colomb, L., Promenade 8.
Carnal, Aurore 7.
Cosandier, Paix 11.
Degoumois, Aurore 11.
Dubois-Wenker, Numa-Droz 147.
Graupmann, Nord 50.

Mesdames
Gænsli, Crêt 9.
Jeanmaire, B., Charrière 13.
Krebs Kaufmann, Marché 8.
Kundig, Premier-Mars 14.
Kirchhofer, Joux-Perret 10.
Marchand-Walther, Tourelles 35.
Meinen, Gibraltar, 11.
Nicolet, Jules, Doubs 93.
Nicolet, Aldine, Nord 108.
Perret, Alfred, St-Pierre 7.
Reutter, F., Jaquet-Droz 47.
Robert, Aicindor, Nord 9.
Racine, Léon, Charrière 22 a.
Scheidegger, Boulev. de la Gare 1.
Schwertfeger, Parc 3.
Walther, Docteur Dubois 6.

LAMPES

Quinquets et Lampes

pour horlogers

LAMPES pour cuisine et corridor

LAMPES à pied, riches et ordinaires

LAMPES à colonne, riches et ordin.

LAMPES à suspension, grand choix

Abat-jour, Verres de lampes, Mèches et tous accessoires pour l'éclairage

L. TIROZZI

21, Léopold Robert, 21

Nous avisons les personnes disposées à souscrire à l'ouvrage

LE GRAND COUPABLE

par
WALTER BIOLLEY
avec

une préface du Docteur P. COULLERY

que la souscription est ouverte jusqu'au 15 octobre.

On souscrit pour fr. 1.75 à ce volume de 250 pages environ par l'envoi du bulletin ou par carte postale, adressée à l'imprimerie de La Sentinelle.

A partir du 15 octobre, le prix de ce volume sera de fr. 2.50.

GRAND PRESOIR des MONTAGNES

Rue Léopold Robert
vis-à-vis de la Scierie Fluckiger

MOUT

frais pour emporter 50 ct. le litre, 40 ct. par quantité supérieure à 50 litres.

10 Kilos

bon Tabac à fumer fr. 4.90 et 6.30
Qualités supérieures fr. 7.60, 7.90 et 8.60
Qualités extra fr. 9.60, 10.80 et 11.40
A chaque envoi seront ajoutés gratis
200 bons cigares et 1 pipe à fumer.
End-Huber, Muri (Argovie)

Société de Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

LE NOUVEAU MAGASIN

17 rue du Nord 17
est ouvert

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
Numa Droz, 411 Nord, 47

Demandez:

Pâté breton exquis, la boîte 75 ct.
Galactina farine lactée de 1^{re} marque, le plus nourrissante et la plus digestive pour les petits enfants, la boîte fr. 1.30
Lessive Schuler, à base d'ammoniaque et de térébenthine, le paquet 30 ct.
Eau-de-vie de pruneaux très vieille, le litre avec verre 2 fr.

Cacao à l'avoine de Cassel le plus réputé, la boîte fr. 1.40.
Miel nouveau du printemps très blanc, le kilo fr. 1.80.
Miel nouveau d'été foncé, le kilo fr. 1.60.
Neuchâtel blanc 1900 le litre ouvert, crû, 50 ct.
Beaujolois 1900 le litre bouché, 55 ct.
Mâcon vieux le litre bouché, 60 ct.
Rosé d'Espagne vin non coupé, le litre ouvert, 35 ct.
Elbana plant Bordeaux, vin de malade, très vieux, la bouteille (verre perdu), fr. 1.10.
Nouvel envoi de **Vermouth Cinzano** véritable, le litre sans verre fr. 1.40.

Plus de boutons ou de rougeurs en employant le **Tormentille** le meilleur savon de toilette, le morceau 60 ct.

Contre Toux & Catarrhes

Bonbons Pectoraux

Kaiser

Guérison certaine reconnue par **2650** Certificats notarialement validés.

Preuve incontestable, de leur efficacité, contre toux, enrrouements, Catarrhes et engorgements. Paquets 30 et 50 cts., chez J.-B. STIERLIN, place du Marché et Société de Consommation, Chaux-de-Fonds.

LAIT STÉRILISÉ

naturel

Le lait stérilisé de la nourrice de l'avenir est le meilleur aliment pour enfants, le plus naturel et remplace le lait de la maman! Aucun cas de diarrhée.

Laiterie D. HIRSIG,

Versoix 7, et
Antoine WINTERFELD,
à la Gare

GRAND

Pressoir des Montagnes

Grand arrivage de gerles.
MOUT
frais et de première qualité.
Conditions spéciales pour
achats supérieurs à 50 litres
S'adresser directement au pressoir.

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE FEUTRE

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES

Grand choix de Parapluies

CRAVATES

Grand choix de BÉRETS

RUE NEUVE 10

AVIS DE FERMETURE

Les soussignés annoncent à leur honorable clientèle qu'à partir du 29 septembre, ils fermeront leurs magasins tous les dimanches depuis 10 heures du matin pour la saison d'hiver et à 9 heures en été, et la semaine à 9 heures du soir, le samedi excepté.

Ils espèrent que cet exemple sera suivi par les autres négociants, et que la clientèle contribuera à encourager cette juste mesure en se servant en temps opportun, chez leurs fournisseurs.

Ch.-F. Redard, Parc 11.
D. Hirsig, Versoix 7.
J. Weber, F. Courvoisier 4.
Marie Droz, Ravin 1.
L. Gobet & C^o, 1^{er} Mars 16b.
Wille-Notz, Balance 10.

A. Schneider, Fritz Courvoisier 22.
A. Jaccard, Numa Droz 45.
A. Senstg-Stähli, Numa Droz 19.
Vve Stocburger, Jardinets.
Vve Reymond, N. Droz 63.

Les débitants de lait se sont réservés d'ouvrir un moment le dimanche soir.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

La Banque bonifie les intérêts suivants:

Sur dépôts en compte-courant 2 1/2 à 3%

- » à 6 mois 3%
- » à 1 an 3 1/2 %
- » à 3 ans, avec coupons annuels 3,80 %
- » à 5 ans, " " 3 3/4 %

Sur livrets d'Epargne, jusqu'à fr. 1000, 4%

Sur livrets d'Epargne, de fr. 1001 à fr. 3000 3 1/2 %

Elle vend ses obligations foncières 3 3/4 % de fr. 500, inconvertissables jusqu'en 1904, au pair et int.

ATTENTION

Toutes les personnes désirant créer une société d'indemnité en cas de maladie sont invitées à se faire inscrire chez les membres soussignés.

Bohner, Rodolphe, Léopold Robert 51.
Gentil, Alphonse, Moulins 4.
Rognon, Georges, Nord 129.
Jeanrichard, Daniel, Premier Août 1.
Besson, Georges, Grenier 39^e.
Monnier, Albert, Numa Droz 73.
Hertig, Armand, Parc 86.
Favret, Jules, Doubs 7.
Pigeon, Gustave, Granges 6.
Rossel, Antoine, Numa Droz 23.
Calame, Jules, Numa Droz 92.

MARIAGES

ALLIANCE DES FAMILLES

RUE NUMA DROZ 90, à LA CHAUX-DE-FONDS
Maison de 1^{er} ordre

On s'occupe de toutes les positions.

Discrétion absolue.

S'adresser à M^{me} C. KUNZER, rue Numa Droz 90.